



Compte-rendu de l'événement "Écologie et action publique"

17 juin 2025

Écologie populaire et action publique : Rencontre avec Fanny Hugues



Fanny Hugues
Sociologue

Post-doctorante en
sociologie au LESCORES
à l'Université Clermont
Auvergne



Céline Marty
Philosophe

Chargée de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche à
l'Académie du Climat,
membre de l'équipe
d'animation du Lierre

Écologie populaire et action publique

Dans le cadre du cycle “**Écologie et action publique**” du **Lierre** et de la **Fondation de l'Écologie Politique** auquel s'est récemment associé **Socialter**, nous avons eu le plaisir de recevoir **Fanny Hugues**.

Post-doctorante en sociologie au LESCORES à l'Université Clermont Auvergne, elle a soutenu sa thèse en 2024, qui s'intitule “*Débrouilles rurales. Les modestes économes au prisme de l'ethnographie ethno comptable de leurs espaces domestiques*”.

En se penchant sur une population rurale très peu visible, **ses travaux contribuent ainsi à repenser ce que peut être une écologie “populaire”, attentive aux inégalités sociales, aux rapports de classe et aux trajectoires sociales et résidentielles.**

Un grand merci à **Céline Marty**, docteure en philosophie et membre du Lierre, qui nous a permis de mettre en lumière différents éléments de sa thèse, comprenant des terrains passant sous les radars des institutions publiques.

La crise écologique aggrave les inégalités socio-économiques déjà présentes que ce soit dans les causes, les conséquences mais aussi les moyens d'agir face aux enjeux posés par cette crise. Il est important pour l'action publique de prendre cela en compte.

Présentation de la thèse

Financée par l'**Ademe** et co-encadrée par **Geneviève Pruvost** et **Claude Rosental** à l'EHESS, sa thèse a reçu le **Prix spécial "Transition juste"** du ministère de la Transition Écologique.

Fanny Hugues a commencé sa thèse en 2019, alors que l'actualité des gilets jaunes mettait en lumière des modes de vie que des politiques publiques écologiques sans dimension sociale pouvaient fragiliser.

Elle est partie d'un triple constat :

- **les classes populaires sont les principales victimes de la crise écologique,**
- **mais en sont pourtant les moins responsables,**
- **et les plus moralisées à ce sujet.**

Elle a alors cherché à interroger le rapport à la question écologique de ces ménages populaires ruraux qui **"se débrouillent" au quotidien** en milieu rural pour estimer bien s'en sortir avec des modes de vie très économes.

Des travaux de sociologie, comme ceux de **Jean-Baptiste Comby** et d'**Hadrien Malier**, ont déjà montré que, loin d'être indifférentes aux enjeux environnementaux, les classes populaires font preuve d'un **"réalisme populaire"** : elles estiment ne pas pouvoir faire plus que ce qu'elles font actuellement et polluent peu par rapport à des populations plus privilégiées.

Le terme de **"modestes économes"**, utilisé dans le titre et au long de la thèse , a plusieurs sens :

- "Modestes" car ces ménages vivent avec des conditions matérielles restreintes, mais aussi parce que ces personnes ne cherchent pas à publiciser leur mode de vie ou à connaître une ascension sociale.
- "Economes" parce que l'existence-même et la reproduction sur le long terme de leurs modes de vie reposent sur des pratiques économes.

Elle s'est intéressée à plusieurs aspects :

- **"Vivre de peu"**, expression qu'elle utilisait initialement s'est avérée caduque, car ces ménages ont en réalité beaucoup de **ressources non monétaires** et sont pour la plupart propriétaires de leurs espaces domestiques. De plus, leurs maisons, leurs garages, leurs garde-mangers sont pleins. Cela est permis par un grand **système d'entraide** et des **savoir-faire techniques** à disposition. Comme ils le disent : "c'est la débrouille", "c'est le système D". De là, lui est venu l'idée de proposer le terme de **débrouilles rurales** pour désigner ces modes de vie.

Les **débrouilles rurales** sont *"les modes de vie populaires ruraux fondés sur peu de revenus, une importante économie de subsistance (échanges non marchands, production domestique alimentaire et de bois de chauffe, récup', réparation, auto-rénovation) et associés au fait de bien s'en sortir."* L'expression de **"Bien s'en sortir"** fait écho à une forte dimension de fierté.

- Les débrouilles rurales sont éminemment **sobres**. Une rapide estimation de leurs émissions de gaz à effet de serre pourrait s'élever à 4 tonnes / an, soit près de la moitié des émissions moyennes selon les données de l'ADEME. En effet, les modestes économes disposent de petits logements ou à pièce unique, chauffés au poêle à bois produit localement, ils ont peu d'équipement domestique, se déplacent peu et avec des véhicules d'occasion, leur alimentation provient de leur propre potager, de leur basse-cour, de cueillette,... Ces éléments s'accompagnent de pratiques **économes**, ils dépensent peu depuis l'enfance et pour eux il est impensable d'acheter quelque chose que l'on peut faire. Ils ne jettent rien qui pourrait avoir une utilité. Ils font extrêmement **attention à leur consommation d'eau et d'énergie** et mettent souvent en place des systèmes de récupération d'eau. Là aussi en ressort une grande fierté.
- Les modestes économes affirment **"respecter la nature"** : ils et elles n'utilisent pas de produits phyto-sanitaires dans leur potager.

Pourtant, **malgré toutes ces pratiques économes, ils ne se disent pas écologistes**, car à leurs yeux leurs pratiques relèvent du **"bon sens"**. Selon **Fanny Hugues**, cela découle de dispositions pratiques et morales orientées vers la recherche d'économies héritées d'enfances populaires, puis réactualisées au long de leurs trajectoires. **Sa conclusion** : les modestes économes, qui représentent une frange des classes populaires et des petites classes moyennes en milieu rural, **polluent peu et ne sont pas indifférent-es à l'écologie**. Il faut cesser d'agir comme s'il fallait faire venir l'écologie à elles et eux. Il faudrait peut-être plutôt s'intéresser à leurs modes de vie et leurs pratiques car elles et eux ne se reconnaissent pas dans l'écologie institutionnelle et ses normes.

1. Quelles interactions ont ces “modestes économes” avec les institutions publiques et les services publics ? Comment perçoivent-ils ces derniers ?

L'Etat social est central dans leur vie quotidienne, notamment pour accéder aux aides sociales et aux soins. Les modestes économes entretiennent ainsi un **rapport ambivalent** à l'Etat : sa “main droite” (répressive, associée au pouvoir autoritaire, à l'ordre, à la rigueur budgétaire) est mise à distance, tandis que sa “main gauche” (protectrice et sociale, représente l'Etat providence, solidaire et redistributif)¹ qui fournit des services nécessaires à leur quotidien, est plutôt acceptée. Par ailleurs, certaines de leurs pratiques frôlent l'illégalité et ils veulent donc faire preuve de discrétion. Les modestes économes mettent à distance les institutions administratives, puisqu'il s'agit au maximum de se débrouiller à partir des ressources à disposition.

Concernant les politiques publiques écologiques, ce rapport distant se confirme, parfois même par le ressenti d'une écologie punitive à leur égard.

Voici 2 exemples :

- la tarification incitative sur les poubelles : certain-es se sentent pointé-es du doigt alors qu'ils trient leurs déchets et en ont peu au vu de leur très basse consommation.
- MaPrimeRénov' : ils ne se sentent pas concernés puisqu'ils utilisent des matériaux récupérés et font appel à leurs amis, donc ils n'ont pas de facture à présenter.

2. Alors quelle place pour ces “débrouilles rurales” dans l'action publique ?

En raison de plusieurs facteurs et notamment de leur dimension informelle, ces débrouilles rurales ne sont pas valorisées dans l'action publique. Dans le cadre de MaPrime rénov', on voit bien que l'Etat peine à se saisir de ces pratiques informelles, elles ne sont pas valorisées et il cherche même souvent à les réduire. Cela s'applique aussi à l'exemple du bois de chauffe : le passage aux granulés pose la question des sociabilités populaires masculines fondées sur la production de bois. Tout un système d'entraide bien en place pourrait être fragilisé.

3. Peut-on retrouver des “modestes économes” dans les villes ?

Le collectif **Rosa Bonheur** a enquêté dans la ville de Roubaix sur ce que l'on pourrait désigner les **homologues urbains** des modestes économes². Cette enquête met également en lumière des économies de subsistance populaires urbaines . Cependant, ce qui est spécifique aux modestes économes étudié-es par **Fanny Hugues**, est qu'ils sont propriétaires d'espaces domestiques spacieux. Cela leur permet des investissements concrets chez elles et eux. Par ailleurs, habiter à la campagne leur donne également accès à des espaces naturels environnants où ils font de la cueillette, du ramassage de bois...

4. Le temps est-il un facteur crucial de ces débrouilles ?

En effet, la plupart des modestes économes ne sont pas salarié-es, ou le sont à temps partiel, ce qui leur laisse plus de temps “libre” que la plupart de la population active. Leurs pratiques de subsistance sont très chronophages. Ainsi, ce que **Fanny Hugues** propose de nommer “**capital de subsistance**”, des débrouilles rurales repose sur 4 éléments :

- **un espace à soi**
- **des savoir-faire techniques**
- **des sociabilités d'entraide**
- **du temps pour soi**

Les modestes économes adaptent leurs revenus à leurs besoins du moment. Ils font des calculs et sont en mesure de se dire qu'ils ont besoin d'un peu plus d'argent ce mois-ci que le mois dernier et ainsi d'adapter leur temps de travail à ce besoin.

Céline Marty rappelle que cet arbitrage n'est pas permis à grande échelle dans l'organisation actuelle du travail. La plupart des gens sont contraints de travailler à temps plein.

Cependant, Fanny Hugues insiste sur le fait que leurs choix et leurs arbitrages trouvent tout de même certaines contraintes : le conditionnement du RSA à des heures travaillées par exemple met en danger leur mode de vie car ils auront moins de temps à consacrer au travail de subsistance.

5. Quels sont les freins institutionnels et culturels internes aux administrations et services publics qui ne permettent pas de toucher ces terrains là ?

Le principal frein que l'on peut identifier, c'est le **manque de connaissance de ces modes de vie dans la conception des politiques écologiques**. Par ailleurs, on peut se demander comment elles sont réceptionnées, **quelle résistance est émise à leur rencontre ?** On peut également se demander quels sont les effets des politiques visant à "redynamiser" les campagnes à travers les "Petites villes de demain" et les "Villages d'avenir" sur les débrouilles rurales. Elles vont probablement être fragilisées.

6. Peut-on imaginer des espaces de concertation qui laisseraient de la place aux débrouilles rurales ?

Malheureusement, **Fanny Hugues** pense que les modestes économes ne s'y rendraient pas en raison de la distance qu'ils et elles entretiennent avec les institutions et vice-versa. **Cette thèse interroge justement les politiques publiques écologiques et les politiques de démocratie participative parce que ces populations ne s'y reconnaissent pas.** Il faudrait que cela vienne des institutions, qu'il y ait une volonté de leur part de s'intéresser à ces modes de vie populaires économes. Les associations de solidarité pourraient représenter un médium et permettre à l'action publique de mieux comprendre ces modes de vie et de questionner les politiques écologiques qui n'ont pas de sens sans dimension sociale. En effet, elles ont une grande connaissance des territoires, des personnes en grande vulnérabilité et sont souvent les mieux placées pour porter leur voix qu'ils ne porteraient pas eux-mêmes dans des dispositifs participatifs.

Conclusion

La crise écologique aggrave les inégalités socio-économiques déjà présentes. Il est crucial aujourd'hui que l'action publique prenne ces éléments en compte dans l'élaboration de politiques écologiques.

Les politiques écologiques, sociales et infrastructurelles doivent être menées de concert. Cette thèse donne à voir des modes de vies écologiques -ne se considérant pas comme telles- qui peuvent représenter une source d'inspiration pour les décideur.ses, sans toutefois négliger les conditions matérielles contraintes qui les caractérisent

Questions de la salle :

- **Peut-on imaginer qu'il est nécessaire de vivre en communauté pour ce mode de vie décrit ?**

Les cas étudiés étaient des ménages dits "ordinaires" : seuls, en couple, avec des enfants, on ne peut pas décrire leur mode de vie comme un mode de vie en communauté.

Cependant, ils ne survivent effectivement pas sans entraide, sans un échange de biens et de services constants.

- **Nous avons établi qu'il n'y avait pas ou très peu d'attentes vis-à-vis des politiques publiques centrales mais les services publics locaux, décentralisés, sont-ils plus reçus et attendus ?**

Les services publics locaux, comme dit précédemment, sont quand même au cœur de la vie de ces ménages. Par ailleurs, la poste et l'accès aux soins sont importants au quotidien.

- **Les politiques publiques "solutionnistes" ne s'adressent pas à ces modes de vie ? Comment prendre mesure de l'ampleur du rejet des termes "transition écologique" ?**

Ces modes de vie correspondent à des modes de vie décroissants qui ne sont effectivement pas promus par les politiques publiques. Ils entrent ainsi en contradiction avec les logiques dominantes, cela peut expliquer qu'ils passent sous les radars. **Céline Marty** pointe qu'il est même possible d'expliquer l'histoire du développement du capitalisme à l'encontre des moyens de subsistance.

Cela questionne en réalité l'avenir de ces pratiques. La philosophe explique que plusieurs économistes comme **Timothée Parrique** ou sociologues comme **Dominique Méda** expliquent qu'il n'y a selon eux aucun découplage possible entre croissance économique et impact environnemental. Il existe donc un enjeu de rendre visibles les pratiques de sobriété/ de subsistance et montrer la contradiction avec les logiques dominantes.

- **Comment pourrait-on réconcilier cet appel au bon sens -souvent attrapé par l'extrême droite- tout en tenant une écologie de la main gauche (Bourdieu) ?**

Le vocabulaire du bon sens en matière d'écologie est effectivement réapproprié par l'extrême-droite. Comment alors créer des politiques écologiques sociales sur cette rhétorique ?

Peut-être déjà que si ces modes de vie étaient valorisés pour ce qu'ils sont et notamment pour leur caractère économe, ce serait une première piste.



Fondé en 2019, Le Lierre rassemble plus de 2 000 fonctionnaires, agents publics, contractuels, experts, consultants, acteurs et actrices des politiques publiques, convaincus que la transformation profonde de l'action publique est indispensable pour répondre aux urgences écologique, sociale et démocratique.

Contacts du Lierre



contact@le-lierre.fr



<https://le-lierre.fr>



@Le Lierre

Adam FORRAI, secrétaire général



adam.forrai@le-lierre.fr



06 79 28 75 02